

62.3

3

ÉPIDÉMIE CHOLÉRIQUE

DE 1865

EN ÉGYPTÉ

PAR

Le Docteur DE BRESSY

DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE.

Extrait du PHARE d'Alexandrie

AOUT-SEPTEMBRE.

ALEXANDRIE

IMPRIMERIE FRANÇAISE MOURÈS, REY ET C^{ie}, PLACE DE L'ÉGLISE.

1865.

INTRODUCTION.



Le sol de certaines contrées présente, comme on en a la certitude, des laboratoires naturels où se forment des gaz méphitiques qui vicient l'air atmosphérique.

L'Agriculture elle-même et quelques industries donnent aussi parfois à l'air ambiant des principes délétères.

L'extrême Orient, l'Orient, le Nouveau Monde présentent des foyers d'infection qui rendent endémiques dans ces pays, des maladies que nous voyons surgir épidémiquement jusque dans les parties les plus froides de l'Occident.

Ces affections sont la plupart paludéennes. Terribles dans les climats où la température est très-élevée, ces maladies sont loin d'offrir le même danger dans les pays tempérés où elles se produi-

sent d'une manière identique. Ainsi les terrains marécageux de la Sologne perpétuent dans cette partie de la France les fièvres paludéennes, qui sévissent sur les populations vivant dans ce milieu, sans offrir d'autres inconvénients que ceux de la chronicité, et des lésions de l'organisme qui n'entraînent pas fatalement la mort. Ces fièvres, qui sont également endémiques sur d'autres points de l'Europe présentant des analogies de position, ne dépassent pas le cercle où elles règnent, et ne se propagent pas au dehors de leur lieu de production.

Il y a donc une différence essentielle dans la marche de maladies d'une origine commune et qui produisent des résultats si opposés. Nous devons conclure de ces faits, que les miasmes d'infection sont toujours portés dans les pays qu'ils envahissent par les vents du Sud, puisque c'est de cette orientation que nous voyons venir toutes les épidémies.

La science ne saurait douter de cette vérité acquise géographiquement et mathématiquement.

L'air puise donc des éléments mortels pour l'homme et pour les animaux dans les terrains infectés par la désorganisation végétale ou animale, et les vents sont le véhicule naturel de ces

principes morbides. Il y a par conséquent deux distinctions à faire : l'élément étranger qui vient s'abattre sur un pays et le frapper, et l'élément local qui favorise cet envahissement.

Si les populations sont entassées, si leur alimentation laisse à désirer, si enfin, les habitations sont putréfiantes, comme celles situées dans les lieux bas et humides, l'épidémie, provenant du dehors, trouvera des conditions favorables à son développement ; par contre, les éléments de salubrité résideront dans une position opposée à celle que nous venons de décrire.

Il est nécessaire d'annoter un fait dont il est facile d'apprécier la valeur et la portée. Les gaz qui vicient l'air sont toujours plus lourds que ce fluide. Ils roulent à la surface du sol comme l'eau, touchant le fond d'une rivière vaseuse, roule sur un lit fangeux sans que les ondes supérieures du liquide aient leur limpidité troublée.

S'il était donné à l'homme de pouvoir s'élever au-dessus de ces couches méphitiques, l'infection amenée par ces causes l'atteindrait difficilement. Une expérience connue du monde entier, parce que la curiosité la renouvelle tous les jours, appuyera notre raisonnement de toute la force d'un fait matériel. Sur les bords du lac Lagnano, à

quelques lieues de Naples, se trouve dans le flanc de la montagne une excavation connue sous le nom de *Grotte du Chien*. Un animal introduit dans cette grotte y est asphyxié immédiatement, l'homme au contraire, peut y pénétrer sans danger, parce que sa tête est éloignée du sol, tandis que les quadrupèdes, disposés horizontalement, aspirent à pleins poumons le gaz acide carbonique formant l'atmosphère inférieure de la grotte, et périssent si on ne les soustrait au plus vite à cette inhalation mortelle.

Si nous voulons examiner la marche des épidémies paludéennes, elles n'auront plus de mystère pour nous. Ces terribles maladies sévissent toujours, avec une fatale prédilection, dans les lieux bas et humides, comme nous l'avons dit, et dans les habitations mal orientées et difficilement aérées. La fièvre jaune, amenée par les miasmes des marais de la Louisiane, frappe constamment la Nouvelle-Orléans placée au-dessous du lit du Mississippi; et les vents du Nord, ventilateurs naturels, passent sur cette ville en laissant dans son sein les gaz qu'ils ne peuvent entraîner dans leur course. La ville de Bâton-Rouge, placée sur un lieu élevé, bien que peu distante de la Nouvelle-Orléans, n'est pas atteinte par la dangereuse en-

démie, parce que les miasmes contenus dans les gaz plus lourds que l'air s'élèvent peu au-dessus du Mississippi.

Le choléra en Egypte vient de nous offrir des particularités semblables. Alexandrie et le Caire sont situés dans des bas fonds, les habitations des indigènes et des Européens de médiocre condition consistent, en partie, en un rez-de-chaussée dépourvu d'ouvertures suffisantes. Un air pur n'a pu remplacer dans ces logis, souvent encombrés, les miasmes qui les avaient envahis, et en joignant à ces causes les excréments humains qui consistent dans la transpiration et dans les déjections, nous trouverons les raisons d'une mortalité qui n'aurait pas atteint le chiffre auquel elle est arrivée, si on eut pu écarter ces occasions de péril.

Nous pouvons citer des villages qui ont été épargnés par leur situation même. Abu-Tahon contenant une population de 600 âmes n'a eu qu'un cas de choléra. Ce village est construit sur des anciennes ruines et, conséquemment, exposé par son élévation à l'action des vents qui l'ont assaini. Gia-Com-el-Gama et Ter-el-Dere, distants à trois quarts d'heure du précédent village et placés au niveau du canal Mahmoudieh, ont perdu le dixième de leur population par l'épidémie.

A l'aide d'un travail de statistique, qu'on pourrait facilement baser sur la disposition des logis, quant à leur orientation et à leur élévation au-dessus du niveau de la mer, on arriverait à ce résultat : que le fléau a épargné les appartements bien aérés et ayant des ouvertures au Nord, tandis qu'il a cruellement frappé des demeures offrant les conditions contraires.

On comprend dès lors la funeste aptitude qu'ont les équipages des navires à être atteints par les épidémies. Les aménagements des constructions maritimes permettent difficilement la ventilation ; les miasmes restent dans les compartiments des vaisseaux et même dans les agrès : il n'est donc pas étonnant que les derniers cas de choléra se soient manifestés dans le port d'Alexandrie.

Ce travail, bien qu'incomplet, fixera, nous l'espérons, l'attention des hommes compétents et chargés d'un mandat public, afin de faire arriver la science à trouver de nouveaux moyens préventifs pour combattre les effets d'un fléau qui a perdu déjà de son intensité et dont on pourra encore amoindrir la funeste influence.

ÉPIDÉMIE CHOLÉRIQUE

DE 1865

EN ÉGYPTÉ.

§ I.

Intendance Sanitaire.

La calamité qui vient de frapper l'Égypte n'est pas nouvelle dans ce pays, considéré dans tous les temps comme le foyer des maladies contagieuses qui ont sévi sur toutes les contrées connues à des époques que l'histoire a soigneusement enregistrées. Cette idée, que les climats orientaux, et plus particulièrement l'Égypte, renfermaient dans leur constitution physique des germes morbides, propagables par infection, a longtemps dominé les relations commerciales entre deux régions qui ne sont séparées que par la Méditerranée, que les navires peuvent franchir en peu de temps.

Aujourd'hui la science a complètement changé la face des choses, et toutes les contrées de l'Orient n'offrent pas plus de prise aux épidémies que les autres parties du monde civilisé.

Les lois d'une sage hygiène appliquées avec énergie et sagacité par les corps sanitaires, qui ont été institués à cet effet, ont réalisé les résultats favorables que le progrès peut s'attribuer sans conteste.

Le choléra qui vient d'atteindre le pays prouve, par sa marche, par sa durée, et par sa statistique de mortalité, que ses effets n'ont pas eu la gravité qu'on avait constatée antérieurement dans les régions où il avait marqué son funèbre passage.

Lorsque Méhémet-Ali fonda le Gouvernement Egyptien, sa première préoccupation fut de rechercher les moyens de combattre cette affection redoutable qui, sous le nom de peste, désolait périodiquement le pays, et entravait les rapports commerciaux avec l'Europe. Secondant cette généreuse intention, des hommes éclairés proposèrent à ce Prince illustre la création d'une Intendance sanitaire; et c'est à M. de Mimault, Consul général de France, qu'est due l'initiative de ce projet, qui fut présenté à Méhémet-Ali par les Consulats, adopté par lui, et confié au corps médical qui termina son travail d'installation en 1831, époque à laquelle fut définitivement constituée cette institution internationale, dont le fonctionnement s'est opéré avec une influence si salutaire pour la santé publique.

Nous sommes contraints de donner quelques détails sur l'organisation de ce service, dont les dispositions

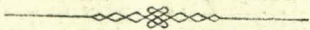
sont analogues aux institutions fondamentales qui régissent les gouvernements constitutionnels et démocratiques. L'Intendance sanitaire est dirigée par une autorité relevant du pouvoir local; dans cette partie de l'administration réside l'action exécutive. C'est le Président qui soumet à la sanction souveraine la nomination des médecins et agents formant le service sanitaire de l'Egypte. Ce fonctionnaire reçoit tous les rapports et communications, qui lui arrivent par ordre hiérarchique, et il transmet ses instructions par le même mode. Mais l'Intendance sanitaire étant une institution internationale, il fallait lui assurer la coopération des autorités consulaires pour que ses actes fussent exécutés sans obstacle, soit qu'ils se produisissent dans le pays même, soit qu'ils portassent leur effet à l'étranger.

Un délégué de chaque consulat fait partie du Conseil général de l'Intendance, et représente dans son sein la nationalité à laquelle il appartient. Cette assemblée, ainsi constituée, délibère sur les questions qui lui sont soumises, et aucune décision ne pourrait avoir force de décret qu'autant qu'elle aurait été prise par ce Conseil, formé comme on le voit de l'élément local et des représentants des puissances étrangères.

En vue de compléter cette organisation, le gouvernement Français a dans les Echelles du Levant, et par conséquent en Egypte, des médecins qui communiquent directement avec le ministre du commerce. Ces fonctionnaires doivent se mettre en rapport avec le corps sanitaire local, et constater l'état de la santé du pays dans lequel ils résident pour renseigner le ministère qui les a

délégués sur tous les faits qui peuvent influencer sur les communications internationales. Ces médecins sont, en conséquence, indépendants des autorités locales et consulaires avec lesquelles ils se mettent en rapport pour les renseignements et l'exercice de leur mandat. Tous les navires, sous quelque pavillon qu'ils naviguent, lorsqu'ils sont à destination d'un port français, sont tenus de se munir d'un certificat de santé délivré par le médecin sanitaire du lieu de partance; ce certificat est annexé à leur patente.

Les médecins sanitaires français assistent aux séances du Conseil général de l'Intendance, et n'ont que voix consultative dans les délibérations, tandis que les délégués des consulats sont membres titulaires du conseil et ont voix délibérative.



§ 2.

Origine.

L'exposé que nous avons présenté sur l'organisation de l'Intendance sanitaire, a eu pour but de déterminer d'une manière précise les attributions de ce corps, ses devoirs, sa responsabilité, et d'arriver par là à établir son action sur la marche de l'épidémie qui vient de disparaître.

Il s'agit de constater si la manifestation de cette maladie a rencontré immédiatement les moyens préventifs et hygiéniques propres à enrayer ses progrès; il est de plus nécessaire d'examiner si les mesures tutélaires, requises en pareil cas, pour limiter la propagation de l'épidémie, ont été prises avec une énergique prévoyance, par les hommes auxquels le Gouvernement égyptien a confié la noble fonction de veiller sur la santé publique, dans un moment où les intérêts commerciaux du monde entier se trouvent liés à l'apparition d'une affection contagieuse.

Nous avons la certitude de pouvoir démontrer que l'Intendance sanitaire a rempli sa haute mission avec le

zèle de l'intelligence, le dévouement du savoir, et l'humanité des hommes de cœur.

Nous ne prouverons pas, nous produirons une série de faits puisés aux documents officiels; nous tracerons donc l'historique des moyens employés dans la pénible situation que vient de traverser la plus grande partie de la population égyptienne; et ce tableau fera justice de certaines attaques qu'on doit considérer comme passionnées, parce qu'elles portaient le cachet de l'inexpérience et de l'oubli d'une sage réserve, que l'on doit toujours observer à l'égard d'un service public dont l'exercice est périlleux pour les fonctionnaires chargés de son exécution. On ne peut, en effet, se dissimuler que dans les grandes calamités sociales, et surtout dans les épidémies, les souffrances de toute nature dont les individus sont frappés réagissent sur le sens moral du peuple. La foule, dans ces pénibles circonstances, ne raisonne plus; elle recherche la cause de ses maux dans des influences surnaturelles; elle attribue trop souvent l'origine de ses misères à ses propres bienfaiteurs.

On a vu, dans les épidémies qui ont affligé l'Europe, des actes de vandalisme et de férocité accomplis par une populace en délire, faisant remonter au gouvernement même la propagation d'une maladie que les efforts de tous ses agents tendaient à vaincre.

Il est du devoir du Journalisme de rassurer les populations, d'inspirer de la confiance envers ceux qui se trouvent investi d'un mandat public; il est de son devoir d'avertir prudemment et avec circonspection, lorsqu'il constate une erreur, ou une fausse manœuvre dans les

actes intéressant le salut commun. Mais c'est aller contre les lois éternelles de la justice que de jeter sciemment de l'odieux sur les hommes auxquels la Société doit de la reconnaissance.

Ces réflexions, que notre conscience a dictées, devaient précéder l'historique du choléra, en suivant cette maladie depuis son point de départ jusqu'à son entière disparition.

La statistique des décès, établie par l'Intendance sanitaire, démontre que la mortalité est plus grande, en Egypte, à l'époque de l'année où les pèlerins se portent pour ainsi dire en masse à la Mecque. Ces voyageurs arrivent de toutes les régions de l'Afrique et des contrées de l'Asie où domine l'Islamisme. On calcule que dans le grand continent asiatique les sectateurs de Mahomet comptent pour un dixième de la population totale. D'après cette donnée on peut logiquement admettre que les Hadjis, venant des Indes, contribuent pour une forte partie dans le nombre des croyants qui visitent annuellement le tombeau du Prophète.

Ce déplacement d'hommes, vivant dans un pays où le choléra est endémique, doit être pris en grande considération pour l'étude de l'étiologie d'une maladie contagieuse, dont la manifestation coïncide toujours avec la présence des Indiens dans les parages infectés.

La recrudescence de la mortalité, à l'époque des pèlerinages, est loin d'impliquer fatalement les germes d'une épidémie; mais elle devient une cause efficiente lorsqu'une affection, revêtant ce caractère, rencontre des circonstances favorables à son explosion.

On attribue les maladies dont sont frappés les pèlerins, à la fatigue et aux privations qu'imposent de longs voyages; on les fait dépendre encore de l'ascension de la montagne *Alafat* pendant les jours fixés pour les sacrifices. Les fervents se croient alors obligés de gravir, tête nue, des monts escarpés pour arriver sur les lieux où se pratiquent les immolations d'une quantité considérable d'animaux, dont le sang pénètre le sol, et dont les chairs et les issues jonchent la terre. (1) Ces immondices, livrées à la décomposition, sous l'influence d'une chaleur torride, portent incontestablement dans l'air des principes d'insalubrité.

La malpropreté est encore une cause aggravante qui n'a pas échappé à la sagacité des observateurs. Outre le mérite que se font les dévots d'une incurie qui atteste devant Dieu la résignation et le mépris des choses de ce monde, on peut comprendre, en insistant sur ce point, l'état dans lequel doivent se trouver des hommes venant de pays lointains, sans changer de vêtements, et sans avoir la volonté ni la possibilité de laver les étoffes de laine dont ils sont couverts. Il est certain que des sueurs abondantes, occasionnées par la marche et la chaleur, imprègnent constamment les tissus souillés de poussière, et que dans un tel cas les excréments humains, dont sont pénétrés tous les pores des vêtements,

(1) On sait que les sacrifices de la montagne *Alafat* sont, pour les Musulmans, la commémoration du sacrifice d'Abraham, qui, selon la tradition, eut lieu sur ce point.

La chair des animaux immolés, au nombre d'environ 300,000, n'est donc pas consommée, ces holocaustes étant offerts à Dieu, à l'imitation du saint patriarche.

ajoutent un élément morbide à ceux que nous venons d'énumérer. Mais, nous le répétons, on ne doit considérer tous ces faits que comme des circonstances préjudiciables à la santé en général et pouvant favoriser l'éclosion d'une épidémie et sa propagation.

§ 3.

Origine et Propagation.

Nous avons énuméré les éléments d'insalubrité dont est assaillie de toutes parts la population de pèlerins agglomérés annuellement à la Mecque ; mais nous refusons d'admettre que ces circonstances, propres à faire naître certains ordres de maladies, soient de nature à produire le choléra-morbus.

Cette affection ne se manifeste pas spontanément dans le Hedjaz, et la science a établi que dans aucune partie du monde, à l'exception du Delta du Gange, elle ne revêt jamais le caractère de spontanéité. Mais une série d'observations prouve, d'une manière irrécusable, que cette maladie est propagée dans l'ancien monde par les pèlerins de la Mecque, au sein desquels elle éclate. Ces voyageurs, appelés à rayonner dans toutes les directions, sont à leur insu les véhicules des germes contagieux qui portent l'infection sur tous les points de leurs parcours et dans les parages où ils stationnent. Il est conséquemment démontré que le choléra-morbus est transporté à la Mecque par les pèlerins Indiens et que de là il s'infiltré dans tous les lieux où on constate sa présence. On peut

comprendre dès lors que les mesures quaranténaires ne puissent parvenir à entraver complètement la marche du fléau, qui trouve tant d'issues pour franchir les obstacles qui lui sont opposés. Il est sans doute possible, par les prescriptions sanitaires, de soumettre les transports maritimes à des mesures efficaces, parce que la surveillance des navires offre peu de difficultés insurmontables dans son application ; mais il en est autrement lorsqu'il s'agit de régler les pérégrinations d'une population de 300,000 âmes, devant s'éparpiller dans des régions continentales. Quel est le cordon sanitaire capable de contenir la dispersion d'hommes désireux de rentrer dans leur patrie, où ils arrivent avec le prestige d'une consécration religieuse vénérée par les leurs.

Les troupes étrangères ne pourraient, comme on le pense bien, être requises pour un pareil service, dont l'organisation serait du reste impossible ; quant aux troupes musulmanes leur action serait neutralisée par une communauté d'idées religieuses. En supposant même qu'un cordon puisse être établi, avec le fonctionnement d'une rigoureuse sévérité, des hommes familiers avec des pays dont ils connaissent et utilisent naturellement toutes les dispositions orographiques, n'échapperaient-ils pas partiellement à toute surveillance ? Que deviennent alors les précautions sanitaires lorsqu'elles sont incomplètes ?

Nous admettons qu'on puisse parvenir à établir des moyens salutaires d'observation à la Mecque ; mais il est de toute nécessité que le mal soit attaqué dans sa racine, et que les investigations de la science, ainsi que les

moyens préventifs, soient portés sur le lieu de naissance du choléra, c'est-à-dire dans le delta du Gange et dans les parages qui avoisinent cette presque-île.

L'Égypte jouit du triste privilège de recevoir la première les atteintes des maladies contagieuses qui éclatent à la Mecque. Cette funeste situation lui a valu la fâcheuse renommée d'être, depuis des temps immémoriaux, le foyer permanent des fléaux qu'elle répandrait sur l'Europe pour la dépeupler. Elle encourt par cette opinion une injuste responsabilité. Ce n'est pas assez pour cette riche contrée de l'Orient d'être exposée au danger des contagions, et conséquemment à leurs effets, mais il faut de plus qu'elle réponde devant l'Europe des calamités qui désolent cette région, en réagissant fatalement sur les pays avec lesquels son commerce la met en rapport.

Il est temps que la civilisation porte son influence sur la solution d'une question qui intéresse le monde entier.

Ce n'est pas seulement à l'Égypte qu'incombe cette lourde tâche ; mais encore aux nations dont elle reçoit les germes d'épidémie, qui se développent sur son sol, et qu'elle communique aux autres peuples.

L'Angleterre réunit sous sa domination tous les Musulmans des Indes-Orientales ; elle possède de plus le territoire où naît spontanément le choléra.

La Russie compte parmi ses sujets les sectateurs de Mahomet qui peuplent la partie asiatique de ses états.

La France possède l'Afrique française et touche par l'Est à la Tunisie, et par l'occident à l'empire du

Maroc, états sur lesquels elle peut avoir une action politique efficace.

Les trois grandes puissances dont nous parlons ont le devoir, au nom de l'humanité et du droit des gens, de prendre l'initiative dans une question à laquelle se trouvent liées la liberté des échanges et la sécurité des relations internationales.

Les maladies épidémiques que nous voyons apparaître avec l'effroi et l'épouvante qui les accompagnent, ont toutes une origine connue. Leurs noms indiquent leurs caractères et les régions où elles prennent naissance. Ce sont le *choléra-morbus asiatique*, la *fièvre jaune* des bords du Mississipi, et le *vomito nero* produit particulièrement par les exhalaisons infectantes des marais de l'Isthme de Panama.

L'analogie assimilera facilement des affections enfantées par les mêmes causes en Europe, mais dont les effets sont moins désastreux.

La science, dans l'étude à laquelle elle doit se livrer, peut arriver facilement, par des investigations toutes expérimentales, à préciser l'origine des maladies contagieuses; elle arrivera encore, par cela même, à les contenir sur le lieu même de leur éclosion pour parvenir, plus tard, à les éteindre en détruisant les éléments physiques qui les ont produites.

Les fléaux épidémiques, dont on connaît le point de départ et la marche, sont un legs de la barbarie; la civilisation doit répudier ce funèbre héritage.

§ IV.

Foyers d'infection.

Les foyers d'infection sont primitifs ou consécutifs. Les premiers existent dans les lieux même où le méphitisme de l'air est le résultat de la désorganisation périodique des matières végétales. Ce phénomène, qui se produit avec d'immenses proportions dans le delta du Gange, et sur quelques points du littoral de ce fleuve, est constaté dans le rouissage du chanvre et du lin, opération agricole que des règlements spéciaux ont soumis à des prescriptions prohibitives, qu'on ne saurait enfreindre sans encourir une grave pénalité. L'analogie de ces faits doit être invoquée, malgré la gradation des accidents auxquels ils donnent lieu, sans qu'on puisse établir une comparaison entr'eux; mais on peut dire que les affections contagieuses les plus meurtrières, celles qui se propagent avec une effrayante facilité sur tous les points du globe, sont d'origine paludéenne; le *choléra*, le *vomito nero* et les *fièvres pestilentielles*, sont le résultat de causes identiques.

Nous sommes d'accord avec la science et l'observation en plaçant les foyers d'infection primitifs du choléra

dans l'Inde, entre les 22 et 30 degrés de latitude Nord, sur les branches du Gange. L'Égypte, comme on le voit, est à peu près dans les mêmes conditions géographiques. Serait-ce à cette circonstance climatérique qu'on devrait attribuer la formation des foyers consécutifs d'infection produits si fréquemment sur son sol ?

C'est dans la Basse-Égypte, terre d'alluvion moderne, que sévit plus particulièrement cette épidémie, apportée par les pèlerins de la Mecque, qui se sont trouvés en contact avec les Hadjis venant des bords du Gange.

Quel serait donc le moyen qu'emploierait la nature pour opérer la transmission du fléau sur les pays infectés ? La question est difficile à résoudre. Cependant, on peut admettre que l'air chargé de miasmes, provenant des Indes même, sature les effets et hardes emballés que les pèlerins transportent pour les déposer dans le Hedjaz, où ils sont l'objet d'un trafic. Les tissus venant des rives du Gange sont d'autant plus recherchés par les Ottomans et les Arabes maugrabs qu'ils remontent ainsi à leur origine et que leur foi est retrempee alors qu'ils se couvrent de vêtements que la tradition affirme avoir été portés par leurs pères. Il est certain du reste que la plus grande partie de ces tissus a été revêtue par les voyageurs pendant le long trajet qu'ils ont parcouru ; ils évitent par ce moyen de payer le tribut douanier sur les différents points où ils font escale.

Avant d'entrer dans cette partie de notre travail, il est nécessaire d'établir que l'infection des maladies épidémiques, tout en impliquant une origine, demande de

plus, pour leur propagation, des causes prédisposantes dépendant du climat, de l'état sanitaire des populations, de leur régime hygiénique, enfin des aptitudes collectives et individuelles à recevoir l'influence épidémique.

Ces graves questions étudiées avec soin par l'Intendance et son Conseil général, ont été la base des mesures prises par ce corps, ainsi que par les autorités locales et consulaires. Grâce à ces mêmes mesures, l'initiative privée a reçu une intelligente impulsion, et le fléau a pu être limité dans son intensité et dans sa durée.

La position climatérique de l'Égypte ne saurait être appréciée utilement, au point de vue de son influence sur la marche de l'épidémie; les annotations à cet égard sont conjecturales comme la science météorologique elle-même. Il nous suffit de constater que la température s'est fort élevée dans les premiers jours de juin, pour aller en croissant jusqu'à ceux de la plus grande mortalité, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la première semaine de juillet.

On a encore observé que le vent du sud-ouest, nommé *Kamsin* par les Arabes, et qui cesse de souffler habituellement après la première quinzaine de mai, a prolongé cette année son action énervante jusqu'à la fin de juillet, époque à laquelle les vents de la région septentrionale ont pris le dessus et assaini l'atmosphère.

Il est des faits dont on ne peut nier l'évidence, et que cependant la théorie n'explique pas. La transmission des maladies contagieuses n'admet pas de doute, seulement la science n'a pas dévoilé le mystère de leur propagation. Les germes de ces affections, pris à leur sol natal, sont

certainement portés, sur les points atteints, soit par les hommes, soit par les corps qui contiennent les principes d'infection.

Entre toutes les matières que l'expérience a reconnues susceptibles d'absorber et de conserver les miasmes contagieux, les substances animales, telles que la laine et la soie, sont celles qui paraissent réunir au plus haut degré cette funeste affinité.

S'il en est ainsi, en suivant la marche du choléra dans toutes les contrées où il s'est abattu, on constatera qu'à son point de départ les principes morbides ont été colportés par les hommes, par leurs bagages, par les vêtements dont ils étaient couverts, vêtements infectés par des excréments continuelles, disposés à recevoir et à répandre les éléments contagieux dont les anciens caractérisaient le mode d'action par les mots : *contagio adistans*.

§ V.

Hygiène publique, Prophylaxie.

Il nous reste actuellement à décrire l'itinéraire du choléra en le prenant dans le Hedjaz, où, apporté des Indes, il a produit un foyer d'infection consécutif.

Pour compléter cette étude nous aurons recours aux documents de l'Intendance sanitaire, documents dont la précision incontestable doit faire autorité.

Les rapports des médecins de toutes les provinces de l'Egypte, adressés à l'Intendance, établissent que la santé publique se trouvait dans de bonnes conditions jusqu'à la fin de mai.

L'épizootie avait complètement disparu depuis longtemps. Les bestiaux de provenance extérieure continuaient à être soumis à une quarantaine d'observation, mais le Conseil général, dans sa séance du 24 mai, arrêta : que, vu l'état parfait des animaux des races bovine et ovine, venant des points précédemment suspects, toute mesure quarantenaire était levée.

Les eaux du Nil ne pouvaient contenir des principes de corruption, comme on l'a dit, puisque depuis deux ans l'épizootie avait cessé de sévir, et que, pendant ce laps

de temps, le fleuve s'était débarrassé des immondices que son courant avait charrié à la mer; quand au canal Mahmoudieh, on peut affirmer : que le nombre de cadavres d'animaux jetés dans son lit a été insignifiant.

Que deviennent devant ces faits les allégations qui représentent les populations du Caire et d'Alexandrie buvant des eaux *verdâtres*, où macéraient des monceaux de matières animales en putréfaction. Ce tableau sinistre, ajouté à une calamité trop réelle, a exalté l'imagination des fantaisistes et on a pu lire dans un article, fort sérieux au fond : « que des quantités de crocodiles morts couvraient les rives du fleuve, dont ils étaient jadis les gardiens tutélaires. »

C'est dans le moment même, nous le repétons, où l'Egypte se trouvait placée dans de bonnes conditions de salubrité que de graves indices firent pressentir l'existence du choléra-morbus à la Mecque et à Djeddah.

La commission médicale envoyée en mai dans le Hedjaz, par l'Intendance sanitaire, constata des cas de choléra à l'hôpital de Djeddah; elle reconnut qu'à la Mecque cette maladie existait, sans que cependant elle eût sévi avec une grande intensité. L'excès de mortalité, qu'on a remarqué à ce moment, devait être rapporté à des affections étrangères au choléra, bien qu'elles eussent également leur siège sur les organes abdominaux.

Mais la manifestation de la redoutable épidémie étant évidente, il était dès lors nécessaire de suivre les mouvements de la population des pèlerins qui allait se disperser dans toutes les directions.

La première préoccupation du corps de santé fut de

faire observer les caravanes, qui devaient traverser l'Égypte, en débarquant sur les côtes septentrionales de la mer Rouge. Suez surtout dût être l'objet d'une surveillance toute particulière à cause de l'affluence certaine des Hadjis sur ce point.

Une circonstance digne de remarque doit être annotée; c'est que les caravanes voyageant depuis la Mecque jusqu'aux lieux d'embarquement en étant soumises à une quarantaine à Ouich (côte asiatique de la mer Rouge) n'ont pas offert de nombreux cas de choléra; et que les mêmes colonnes de pèlerins, pris sur les transports maritimes, ont présenté fort peu de décès résultant de l'épidémie cholérique.

Ce fait qui a donné lieu de douter de la sincérité des bulletins officiels, établissant l'état sanitaire des navires, s'explique scientifiquement. On a reconnu en effet : que l'aération et la ventilation étaient des moyens prophylactiques des plus efficaces pour combattre la production des foyers d'infection consécutifs. — On a observé par contre : que l'entassement des individus dans des habitations insalubres donnait naissance aux miasmes morbides, et favorisait l'explosion des accidents épidémiques les plus graves.

En appréciant le mode de pérégrination des Hadjis, on se rend compte de *l'enrayement* du choléra pendant toute la durée du voyage. Ces hommes sont nuit et jour en plein air; les effluves qui émanent d'eux sont facilement enlevées par les courants atmosphériques et par la chaleur qui raréfie les miasmes. A bord des navires, les voyageurs se trouvent dans les mêmes

conditions ; ils séjournent constamment sur les ponts ; l'action des vents, à laquelle il faut joindre l'influence des vapeurs salines, les débarrasse de toutes les émanations qui pourraient servir de germe à l'infection.

S'il reste des éléments morbides, ils se trouvent contenus et emprisonnés dans les vêtements dont les hommes sont couverts et dans les bagages qu'ils transportent avec eux.

Prévenue de l'arrivée des colonnes de pèlerins, l'Autorité locale, sur la demande de l'Intendance sanitaire, avait fait préparer des trains spéciaux pour transporter ces hommes rapidement, sans les laisser communiquer, sur aucun des points de leur parcours, avec la population des villes et des villages ; ils furent ainsi conduits et internés près du Mex, sur le bord de la mer, où ils ont campé jusqu'au jour de leur embarquement, que la vigilance de l'autorité locale fit effectuer avec toute la célérité possible.

Le passage de cette agglomération d'individus à travers la banlieue d'Alexandrie, et leur stationnement momentané dans un lieu voisin de cette ville ne paraissent pas avoir contribué à l'explosion de l'épidémie, qui n'a éclaté que parmi les portefaix et employés obligés par leur service de se mettre en contact immédiat avec les Hadjis, dont ils transportaient les bagages. C'est en conséquence de ce fait que le premier foyer d'infection consécutif s'est formé dans le village de *Com-es-chou-gaffa*, où habite une population entassée dans des demeures dépourvues d'aération et d'une sordide malpropreté. Cette population est composée

par les gens affectés spécialement au chargement et au déchargement des wagons, ainsi qu'à la surveillance de cette partie du service de la gare.

La présence du choléra à Alexandrie fut officiellement constatée par plusieurs cas observés dans ce village même le 12 juin; et l'épidémie s'y trouva circonscrite pendant plusieurs jours avant d'envahir la ville entière. Cependant, tout en remarquant que la cité a été atteinte sur tous les points par la maladie, on doit convenir qu'aucun foyer d'infection ne s'est formé dans d'autres quartiers que celui dont nous venons de parler.

De ce foyer l'épidémie s'est propagée dans la cité en marchant de l'Ouest à l'Est, et en frappant partiellement la population sans compromettre la salubrité de telle maison, de telle rue, ou de tel quartier, préservés du fléau par l'application de principes hygiéniques impossibles à pratiquer dans les localités où le choléra a fait le plus de ravages.

C'est à cette date du 12 juin que le Conseil général de l'Intendance, saisi de la question par le docteur Colucci-Bey, son président, arrêta des mesures d'hygiène publique et de prophylaxie que le gouvernement égyptien accueillit avec empressement et fit exécuter avec une louable énergie par tous les agents auxquels incombait le service de l'édilité. Les représentants de toutes les nations reçurent notification des décisions prises pour protéger la santé publique, et le concours qu'on leur demandait fut dès ce moment acquis aux autorités locales pour que les efforts de tous convergeassent vers l'intérêt commun.

Le nettoyage de la ville et par conséquent son assainissement, s'effectuèrent sans retard. Les arrosages furent fréquents et largement dispensés. Les denrées alimentaires réputées malsaines furent écartées des marchés, et les marchandises destinées à la consommation devinrent l'objet d'une surveillance sévère.

Six ambulances ou bureaux de secours, installés par l'Intendance sanitaire, fonctionnèrent à partir de ce moment. Les consulats de toutes les nations apportèrent leur action tutélaire par divers moyens conduisant au même but, c'est-à-dire l'allégement des maux qui frappaient les populations de l'Égypte en menaçant l'humanité toute entière.

Nous rappelons ce que la presse locale et étrangère a été unanime à proclamer : c'est que les médecins attachés au service du Gouvernement Égyptien ont rempli dignement leur mandat, ainsi que le corps médical privé; son dévouement a été à la hauteur des devoirs humanitaires qui lui était tracé.

Nous mentionnerons encore l'attitude de modestes employés, relevant de l'Intendance sanitaire et d'autres services publics, dont le zèle s'est montré infatigable dans les jours désastreux que nous avons traversé.

Aussi l'épidémie, limitée dans sa force d'expansion, a été retenue dans un seul foyer pour arriver en peu de temps à son maximum d'intensité, phase à laquelle a promptement succédé la période de déclin, rapidement terminée par l'extinction de la maladie.

Les premiers cas de choléra datent, comme nous l'avons dit du 12 juin, et les derniers décès cholériques,

à partir du 13 août, ont été isolément et rarement constatés parmi les équipages des navires mis en quarantaine au Lazaret.

L'épidémie a donc duré environ 60 jours.

Le Caire frappé un peu plus tard ne l'a pas été plus cruellement.

L'historique du choléra, que nous venons de tracer, se basant sur les observations faites à Alexandrie, est néanmoins le précis exact de ce qui s'est passé au Caire, et dans tous les centres de population où le fléau a manifesté son passage.

Il nous reste comme complément de ce travail, à rechercher par quelles mesures on pourrait parvenir à éteindre, dans le Hedjaz, le foyer d'infection permanent qui rayonne si fatalement sur l'ancien monde.



§ VI.

Extinction des foyers propagateurs.

La neutralisation des principes propagateurs du choléra est certainement une grave question à traiter, et cependant, en suivant cette maladie depuis son lieu d'origine jusqu'aux points extrêmes où elle exerce ses ravages, on constate qu'elle perd de son intensité par l'excès même de ses sévices.

Le mode de transmission du choléra-morbus des centres infectés au sein de contrées exemptes jusque-là de toute atteinte contagieuse, doit être apprécié, bien que la science expérimentale ne puisse donner rigoureusement les preuves matérielles à l'appui de la théorie.

D'après la série des faits observés par la pratique, et que nous avons relaté dans notre travail, on doit arriver à ces conclusions :

1° Le choléra-morbus se propage d'une population infectée à une population saine par des agents morbides aériformes;

2° La transmission individuelle s'opère par l'inhalation pulmonaire;

3° Il paraît démontré que le contact épidermique ne présente aucun danger;

4° Les cadavres des individus décédés par suite du choléra ne transmettent pas cette maladie, et on peut les toucher impunément; la décomposition spontanée des corps à l'air libre peut, seule, devenir une occasion de péril;

5° Les effluves, résultant des déjections des cholériques, constituent en quelques circonstances l'élément infectant; les sueurs et les excréctions vaporisées peuvent présenter le même danger, à la condition que les individus en contact avec ces émanations offriront dans leur constitution organique des causes prédisposantes;

6° Les hardes et effets en laine, et autres textiles animaux, possèdent à un haut degré la propriété de s'emparer des miasmes contagieux, qu'ils conservent longtemps dans leurs molécules, d'où ces germes se dégagent sous l'influence de certains agents atmosphériques propres à favoriser leur dissémination.

7° Enfin les causes prédisposantes, en général, naissent de l'oubli ou de l'ignorance des lois de l'hygiène et de la prophylaxie.

Nous sommes naturellement conduits maintenant à l'examen des mesures à prendre pour interner le fléau dans les contrées d'où il surgit spontanément et à limiter ses effets de propagation dans les pays où il se manifeste consécutivement.

La première indication doit être déférée à un congrès international, composé d'hommes compétents, qui auraient pour mission d'étudier l'endémie cholérique dans

le delta du Gange , et sur le littoral du golfe du Bengale. Il importerait de revêtir de ce mandat humanitaire les nations qui, à un haut degré de civilisation, joignent le besoin impérieux de se préserver d'un fléau dont elles reçoivent les premières et les plus cruelles atteintes.

La France, l'Italie, l'Autriche et l'Espagne, occupant la majeure partie du littoral méditerranéen, sur lequel ces nations possèdent des ports en communication permanente avec l'Orient, ont le devoir de provoquer l'organisation du congrès international auquel l'Angleterre, la Turquie, la Grèce et la Russie prendraient nécessairement part, puisque c'est du sein de ces états, ou de leurs possessions , que le choléra-morbus se répand sur l'ancien monde.

L'Egypte, toujours la première frappée, rendue responsable par sa position géographique de la propagation du choléra, doit entrer en première ligne dans la création d'un conseil suprême, auquel incomberait la haute mission d'arrêter dans sa marche la terrible épidémie.

Nous ne nous dissimulons pas les graves obstacles dont est hérissée l'exécution d'un projet ayant en vue le dessèchement des marais et la suppression des rizières, d'où naissent les exhalaisons paludéennes qui font de la vaste presqu'île du Gange un foyer primitif d'infection permanente.

Quelles que soient les inévitables lenteurs attachées à l'accomplissement de cette tâche ardue elle n'en est pas moins exécutable, et ses difficultés même donnent à la seconde indication, exposée plus haut, une

instante opportunité, parce qu'il faut avant tout éteindre l'épidémie cholérique, lorsqu'elle éclate à la Mecque et dans tout le Hedjaz, les moyens pour arriver à ce but rencontreront sans doute des entraves mais incomparablement moins fortes que celles qui se présenteront dans la pratique de la première partie du projet en question.

Il nous reste à exposer le projet des mesures hygiéniques et prophylactiques dont l'application pourrait être immédiate dans la Mecque et le Hedjaz.

Il est surabondamment démontré que le choléra importé des Indes se manifeste à la Mecque où il trouve les éléments favorables à sa propagation. L'affluence, sur ce point, d'une multitude étrangère à toutes les précautions qu'impose la propreté la moins recherchée, est une des causes coefficientes de l'acuité de la maladie. Les sacrifices innombrables d'animaux apportent de plus des principes d'infection qui ne trouvent aucun obstacle pour limiter leur dangereuse influence. Cette pratique, empruntée aux temps les plus reculés de la plus grossière idolâtrie, contredit le dogme d'une religion prétendant avoir pour base le Déisme, dans toute sa radicale simplicité.

On ne peut espérer de porter atteinte à des us et coutumes perpétués avec une énergie extrême depuis les époques les plus anciennes jusqu'à nos jours; mais la sécurité générale du monde entier réclame des modifications profondes dans des habitudes qu'une foule ignorante n'abandonnerait pas sans résistance. Il s'agit cependant d'éteindre le mal dans les contrées où il

prend le plus de force, et la civilisation a le droit de déraciner des pratiques qui sont, après tout, du domaine de la barbarie.

Les sacrifices sanglants ne se trouvent dans les mœurs d'aucun peuple ayant véritablement l'intelligence du progrès ; aussi les adeptes de l'Islamisme sont-ils obligés d'aller immoler leurs victimes dans un lieu réservé et en apparence sans contact avec les pays civilisés. La première condition à remplir consisterait à limiter le nombre fanatiquement exagéré des sacrifices et de diminuer, par cela même, les amas d'immondices qui deviennent des foyers d'infection. Il serait nécessaire de plus que les débris d'animaux fussent enfouis profondément, et il faudrait, à cet effet, que des fosses communes fussent creusées sur différents points de la montagne Alafat, avec injonction d'opérer les immolations auprès de ces réceptacles, qui seraient comblés par couches pendant la durée du pèlerinage. Ces mesures sont évidemment difficiles à appliquer ; mais si les états qui fournissent leur contingent au pèlerinage, prenaient la ferme résolution de les faire exécuter, leur réalisation serait loin d'être impossible.

Nous venons d'attaquer le point d'appui capital du choléra, nous laissons à l'appréciation de la science politique et morale le soin d'élucider cette grave question.

Nous devons examiner la position des pèlerins à leur départ de la Mecque. La malpropreté de leurs vêtements et de leur personne est proverbiale. Ces hommes transportent avec eux toutes les effluves qu'ils ont

prises au foyer de putréfaction au sein duquel ils ont vécu pendant un temps assez long pour être saturés complètement ; cette incurie d'une population considérable nous porte à remarquer que les lois sanitaires en vigueur prescrivent la désinfection des lettres provenant de pays suspects, et que d'un autre côté, des hommes, portant avec eux des germes contagieux qu'ils sèment partout, ne rencontrent dans leur pérégrination aucune mesure pour prévenir la propagation d'une maladie dont ils peuvent être, à de bien plus fortes raisons, le véhicule, que des chiffons de papier, moins aptes, par leur volume et leur texture, à contenir des miasmes infectants.

Nous avons lu dans un journal que le gouvernement égyptien avait le projet de faire construire à Suez un lazaret susceptible de recevoir 12,000 pèlerins. Il faudrait que des établissements de ce genre fussent placés sur tous les ports de la mer Rouge, en offrant aux passagers des moyens de désinfection pour les hommes et pour leurs vêtements. Ce ne serait qu'après l'accomplissement de cette purification que les Hadjis venant de la Mecque auraient la libre entrée en Egypte.

Le choléra sévissant sur les populations du Hedjaz, les lois quaranténaires en vigueur ne peuvent empêcher la propagation en Europe. Il est donc urgent de recourir à des moyens plus efficaces.

La peste paraît avoir abandonné l'Egypte. L'amoin- drissement et la disparition de ce fléau concordent avec la prohibition du commerce des esclaves dont ce pays était le marché le plus important. Les peuplades

chargées de fournir à ce trafic barbare vivent sous les tropiques; c'était de ce point qu'était importé le fléau dont le nom seul sème l'épouvante. La civilisation a détruit ce mal dans son origine, poursuivant sa marche humanitaire, elle doit également anéantir le choléra épidémique.